Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260519-VP2026051903-DE

DEPARTEMENT DU FINISTÈRE

MAIRIE DE PLOUHINEC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 19 mai, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 11 mai 2026

Nombre de membres :
En exercice : 27
Quorum : 14
Présents : 22
Votants : 26

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, ANSQUER Alain, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, BONNIZEC Audrey, HANNECART Claire, ANSQUER Kilian.

ABSENTS : GUEGUEN Eric

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : STREIFF LE BOZEC Armelle a donné procuration à LE BORGNE Sylvie, QUEMENER Annie a donné procuration à PALUD Isabelle, GONIDOU Isabelle a donné procuration à COLIN Nathalie, LE BARS Florian a donné procuration à MOULLEC Yvan.

VP/2026/05/19/03 PROPOSITION DE LISTE DES COMMISSAIRES – COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE – YVAN MOULLEC

Cf. **Annexe n°2**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts et notamment ses dispositions relatives à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) ;

Vu le courrier de la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère en date du 30 mars 2026 relatif au renouvellement des Commissions Communales des Impôts Directs à la suite des élections municipales des 15 et 22 mars 2026 ;

Considérant que la Commission Communale des Impôts Directs doit être entièrement renouvelée à l'issue du renouvellement général des conseils municipaux ;

Considérant que la désignation des commissaires est effectuée par le Directeur départemental des finances publiques, à partir d'une liste de contribuables proposée par délibération du conseil municipal et remplissant les conditions fixées par l'article 1650 du Code général des impôts ;

Considérant que cette liste doit comporter un nombre double de personnes par rapport aux sièges à pourvoir ;

Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260519-VP2026051903-DE

Considérant que la commune de Plouhinec comptant plus de 2 000 habitants, la CCID est composée du Maire, membre de droit, de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants ;

Considérant que cette commission a pour mission de participer à l'évaluation des bases fiscales locales, d'assurer un lien entre la commune et les services fiscaux et de contribuer à la transparence de la fiscalité locale ;

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver une liste de 32 personnes appelées à siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs de la commune de Plouhinec.

Cette liste est établie conformément aux critères définis par l'administration fiscale et comprend :

- des contribuables de la commune ;

- des personnes remplissant les conditions de compétence et d'imposition requises au sens de l'article 1650 du Code général des impôts ;

- une représentation équilibrée du territoire communal ;

- des profils variés permettant d'assurer une analyse pertinente des bases fiscales locales.

Monsieur le Maire précise que cette liste, présentée ci-dessous, sera transmise au Directeur départemental des finances publiques, lequel procédera à la désignation des commissaires titulaires et suppléants parmi les personnes proposées, conformément à la réglementation en vigueur.

1	MME	JULIEN LE MAO	Solène
2	M.	LE COZ	Rémy
3	MME	LE BORGNE	Sylvie
4	M.	BIOLCHINI	Marc-Ange
5	MME	STREIFF LE BOZEC	Armelle
6	M.	DRUON	Pascal
7	MME	PALUD	Isabelle
8	MME	FRENEY	Françoise
9	M.	GUEGUEN	Eric
10	M.	LE LAY	Marc
11	MME	QUEMENER	Annie

Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260519-VP2026051903-DE

12	M.	GUILLOU	Jean-Jacques
13	M.	BOUER	Yves-Marie
14	MME	LUCAS	Marie-Yvonne
15	MME	COLIN	Nathalie
16	MME	GOMET	Patricia
17	M.	ANSQUER	Alain
18	MME	GONIDOU	Isabelle
19	MME	PERENNOU	Sandrine
20	M.	GARNIER	Romuald
21	M.	GONIDOU	Bruno
22	M.	POQUET	David
23	MME	BONNIZEC	Audrey
24	MME	HANNECART	Claire
25	M.	LE BARS	Florian
26	M.	ANSQUER	Kilian
27	MME	PERALTA	Andrée
28	M.	CLODORE	Loïc
29	M.	OGOR	Daniel
30	MME	LAUTREDOU	Marie-Cécile
31	M.	LE BOZEC	Gildas
32	MME	AUFFRET	Annie

Entendu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la liste de 32 noms de contribuables proposée pour siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs de la commune de Plouhinec ;
- de charger Monsieur le Maire de transmettre cette liste à la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 19 mai 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC

Le Secrétaire de séance,

Marc-Ange BIOLCHINI

MAIRIE PLOUHINEC 29 (Finistère)